



Règlement - Riders

- MEMBRES

Les personnes physiques deviennent membre du club pour la saison en cours dès réception par le club du bulletin d'inscription accompagné du justificatif du paiement du membre.

Ont la qualité de membre:

- l'employé d'une banque ou société genevoise affiliée au club
- l'enfant de l'employé pour autant que la banque ou la société l'autorise
- l'accompagnant de l'employé pour autant que la banque ou la société l'autorise

- TARIFS

Le Comité décide des tarifs applicables pour la saison en cours qui seront ratifiés par l'Assemblée générale. Le Comité se réserve dès lors le droit de modifier les tarifs après chaque saison pour la saison suivante.

Les tarifs pour la saison 2013 sont les suivants :

- Cotisation Adulte : CHF 360.- pour une pratique ILLIMITEE dans la saison durant les heures ouvrées du club.
- Cotisation Enfant : CHF 300.- pour une pratique ILLIMITEE dans la saison durant les heures ouvrées du club.
(est considéré comme enfant : de 8 ans à 15 ans)

Le club offre la possibilité de pratiquer du Wakesurf moyennant un supplément de 15.- par session. Une carte de 5 sessions, soit CHF 75.-, ou une carte de 10 sessions à CHF 120.-, doit être achetée au préalable. Toute session non utilisée dans la saison sera considérée comme perdue.

L'employeur du membre peut, à son bon vouloir, participer à tout ou à une partie du tarif applicable. L'employeur est libre d'accepter ou non que son employé participe à cette activité avec 1 enfant et/ou 1 accompagnant (conjoint, famille, ami...) et à hauteur de quel montant l'employeur participera.

Le club met à disposition un bateau, du matériel et un pilote. AUCUN COURS n'est prodigué.

- LIEUX & HORAIRES SAISON 2013:

- lundi : de 18h00 au coucher du soleil
- mardi : de 18h00 au coucher du soleil
- mercredi : de 18h00 au coucher du soleil
- jeudi : de 18h00 au coucher du soleil
- vendredi : de 18h00 au coucher du soleil

- Départ depuis le Ponton du Tropical Corner, après Genève Plage (pour autant que les travaux du nouveau ponton soit finis, sinon départ depuis le Ponton de la Tour Carrée)
Arrêt TPG, parking, wc, buvette, restaurant

En cas de pluie ou de fort vent, les sessions seront annulées sans préavis. Le membre doit s'informer par ses propres moyens.

Le club se réserve le droit de modifier les jours/ horaires. Si des changements sont effectués durant la saison en cours, le club en informera les membres en temps voulu.

- CONTACT / RESERVATION DE SA PLAGE HORAIRE

Les membres reçoivent leur login et mot de passe pour une connexion sur le site internet du club. Le membre s'inscrit sur le site internet pour UNE session à la fois, dans la limite des disponibilités d'occupation de la plage horaire souhaitée. Une fois la session terminée le membre a la possibilité de s'inscrire à nouveau.

Le bateau part du ponton avec à son bord tous les membres inscrits à la même plage horaires et présents (maximum 4 personnes par tranche horaire). Par conséquent il est demandé aux membres d'arriver au ponton 5 mins avant le début de la session. Une fois parti du ponton, le bateau ne revient qu'à la fin de la session. Le pilote ne revient pas chercher au ponton les membres retardataires.

Le membre peut venir accompagné d'**1** personne si la capacité du moment le permet – mais uniquement comme accompagnant. La capacité du bateau est de 8 personnes (pilote non inclus) mais **avec 4 riders au maximum**.

Les membres peuvent également contacter le pilote pour connaître les conditions météo/du lac.

Les membres peuvent envoyer un email à l'adresse lakeridersclub@gmail.com pour tout commentaire, plainte, ou requête à formuler.

- MATERIEL

Le club met à disposition de ses membres :

- Hommes : gilet, wakeboard, wake skate, wake surf, ski, mono (débutant)
- Femmes : gilet, wakeboard, wake skate, wake surf, ski, mono (débutant)
- Enfants : gilet, wakeboard, ski

Si le membre endommage le matériel, il en informe immédiatement le pilote et en assumera les éventuels dégâts financiers.

Le matériel est la propriété exclusive du club, il est interdit de le sortir à l'extérieur du bateau sans autorisation.

- OBTENTION DE LA QUALITE DE MEMBRE

Le formulaire d'inscription sera envoyé au membre qui en fait la demande auprès du club lakeridersclub@gmail.com

Le membre envoie un formulaire d'inscription au club : lakeridersclub@gmail.com . Il y joint une preuve du paiement sur le compte Lake Riders Club, La Poste, IBAN 97 0900 0000 1228 6519 6.

La cotisation s'élève à 360.- pour les adultes et à 300.- pour les enfants. La cotisation n'est valable que pour la saison en cours et est intransmissible.

Une carte facultative de CHF 75.- pour 5 sessions ou de CHF 120.- pour 10 sessions de Wake Surf est également disponible, à payer en sus de la cotisation annuelle. Les sessions non utilisées dans la saison seront considérées perdues.

Le Comité du club se réserve le droit de refuser ou de renvoyer un membre pour juste motifs (comportement du membre, capacité du club...).

Le club communiquera au membre son login et mot de passe en temps utiles par e-mail. La carte facultative de Wake Surf sera remise au membre soit par le pilote directement soit par le délégué de la section sport de l'entreprise affiliée.

- COMPORTEMENT

Ponctualité : arriver 5 – 10mins avant sa plage horaire afin de se mettre en tenue de wake/ski. Le bateau n'attend pas les retardataires.

Esprit d'équipe : apporter sa bonne humeur sur le bateau, soutenir les débutants.

Respect : envers le pilote et le matériel. Le membre engage sa responsabilité en cas de dégâts portés au bateau et au matériel du club. *Respect de l'environnement* : le lac n'est pas une déchèterie.

REMONTER LE PALONNIER ENTRE LES SESSIONS DES MEMBRES RESTE DE LA RESPONSABILITE DES MEMBRES PRESENTS DANS LE BATEAU !!!

Sanction : exclusion du membre pour justes motifs (retards répétitifs non annoncés, destruction du matériel, devoir de diligence envers le matériel et les autres membres présents, etc...) . Le membre exclu peut faire recours auprès du Comité du club dans un délai de 15 jours dès réception de la décision d'exclusion. La cotisation reste intégralement due au club et n'est pas remboursée.

- MODIFICATION DU REGLEMENT

Le Comité se réserve le droit de modifier le présent Règlement.